Ville de PRÉVOST dans les Laurentides Naturellement

www.ville.prevost.qc.ca

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Scrutin du 1er novembre 2009

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Me Laurent Laberge, avocat, président d'élection :

aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale municipale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le — 2009 11 01 (année mois jour) *
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le — 2009 09 01 (année mois jour) **

   et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse
3. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le — 2009 09 01 (année mois jour) **
4. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale au plus tard le — 2009 10 16 (année mois jour) ***

ET

aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le — 2009 11 01 (année mois jour) *
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle le — 2009 09 01 (année mois jour) **

   et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse
3. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le — 2009 09 01 (année mois jour) **
4. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le — 2009 09 01 (année mois jour) **
5. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une procuration au plus tard le — 2009 10 16 (année mois jour) ***

PRENEZ NOTE que la demande d'inscription ou la procuration transmise après le dépôt de la liste électorale, mais **au plus tard le** 2009 10 16 (année mois jour) *** sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale municipale.

Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est disponible au bureau du président d'élection. Elles prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le président d'élection.

Me Laurent Laberge, avocat (Poste 227) — Prénom et nom
450 224-8888 — Ind. rég. Numéro de téléphone
2670, boulevard du Curé-Labelle, Prévost (Québec) — Adresse
J0R 1T0 — Code postal

Signature

Donné à Ville de Prévost (Municipalité), le 2009 09 01 (année mois jour)

Président d'élection

* Le jour du scrutin.

** Le 1er septembre de l'année de l'élection générale ou dans le cas d'une élection partielle, le jour où l'avis d'élection est donné.

*** Dernier jour fixé par le président d'élection pour présenter une demande de modification devant la commission de révision.

SM-9 (09-06) D
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 54, 55, 55.1, 56 et 341

Demande d'inscription

sur la liste électorale municipale ou référendaire par un propriétaire unique d'un immeuble ou par un occupant unique d'un établissement d'entreprise

Je, _____ (Prénom) _____ (Nom), Date de naissance (année mois jour)

désire être inscrit sur : ☐ la liste électorale municipale
☐ la liste référendaire

à titre de : ☐ propriétaire[1] unique d'un immeuble depuis le
☐ occupant[1] unique d'un établissement d'entreprise depuis le (année mois jour)

Adresse de la propriété ou de l'établissement d'entreprise donnant droit à l'inscription[2] :

N° — Rue, avenue, n° de lot — Ind. rég. Numéro de téléphone

Municipalité — Code postal — Adresse électronique

Adresse du domicile :

N° — Rue, avenue, ... — Ind. rég. Numéro de téléphone

Municipalité — Code postal — Adresse électronique

Signature

Propriétaire ou occupant — année mois jour

[1] Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative. De plus, ce dernier doit être citoyen canadien, ne pas être en curatelle ni coupable d'une manoeuvre électorale frauduleuse et n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur la liste électorale municipale ou référendaire.

[2] Pour tout renseignement concernant votre droit d'inscription, veuillez vous informer auprès de la municipalité.

PRENEZ NOTE que la demande d'inscription prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas retirée ou remplacée.

SMR-9.2 (06-02) S
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 54, 55.1, 525 et 526.1

Voter aux élections municipales, c'est agir sur son milieu de vie.